**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie **Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

**Band:** 35 (1985)

**Heft:** 2: Confesser la foi

**Artikel:** Confesser sa foi aujourd'hui

Autor: Mottu, Henry

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-381290

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# CONFESSER SA FOI AUJOURD'HUI\*

#### HENRY MOTTU

Au seuil de cette brève réflexion sur la question de la confession de foi, il me semble approprié de citer ce fragment du *Traité de la liberté chrétienne* de Luther qui me servira de guide:

«Qui pourrait concevoir les richesses et la gloire de la vie chrétienne? Elle peut tout et elle possède tout, elle ne manque de rien. Elle est maître du péché, de la mort et de l'enfer et, tout en même temps, la servante complaisante et utile de tous. Hélas! la voici aujourd'hui ignorée dans le monde entier: on ne l'y prêche ni ne la recherche, au point que nous méconnaissons nous-mêmes le nom que nous portons; nous ne savons pas pourquoi nous sommes chrétiens ni pourquoi nous sommes appelés de ce nom. C'est assurément en rapport avec Christ que nous sommes ainsi nommés, mais non d'un Christ absent: il habite en nous, lorsque nous croyons en lui, à vrai dire, et lorsque, en toute réciprocité, nous sommes Christ l'un pour l'autre, agissant à l'égard de ceux que nous approchons selon ce qu'il fait pour nous. Tout au contraire, des doctrines d'hommes ne nous apprennent aujourd'hui qu'à courir après nos mérites, nos récompenses et toute autre chose qui serait à nous. De Christ, nous n'avons fait qu'un exacteur aux exigences beaucoup plus sévères que celles de Moïse» ¹.

Quels sont les points essentiels dont chaque Eglise et chaque chrétien doivent tenir compte, lorsque cette Eglise et ce chrétien entreprennent de confesser leur foi? Ce beau texte de Luther m'amène à en distinguer trois.

Il s'agit tout d'abord de savoir *pourquoi* l'on est chrétien en face d'une «méconnaissance», comme dit le Réformateur, qui n'est pas seulement le fait de notre entourage ou de notre culture, mais qui se trouve à l'intérieur de nous-mêmes. Cette première question consiste à déterminer, en acceptant de nous la poser à nous-mêmes avant de la poser aux autres, *au nom de qui* ou au nom de quoi en définitive nous sommes ce que nous sommes.

Mais une seconde question surgit aussitôt, dans la mesure où notre confession s'adresse non à «un Christ absent», mais au Christ qui habite en nous par son Esprit et se rend intelligible à autrui. Nous sommes appelés à être en effet, comme dit Luther encore, «Christ l'un pour l'autre». Or comment rendre Christ ou ce que nous disons de lui présent à notre génération? Com-

<sup>\*</sup> Je remercie Klauspeter Blaser, auteur d'un article récent sur: «La première thèse du Synode de Barmen dans le contexte théologique actuel», in: RThPh 116, 1984, II, p. 85-103, pour ses conseils et suggestions, notamment dans le choix de quelques confessions de foi modernes que l'on pourra consulter à la suite de cet article.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Traité de la liberté chrétienne (1520), in: Œuvres, Genève, Labor et Fides, 1966, tome II, p. 297-298.

ment le confesser dans un langage crédible et accessible au plus grand nombre? C'est tout le problème du langage qui nous est ainsi posé.

Enfin, toute confession de foi se réfère nécessairement à une situation qui lui est particulière. Ainsi le Réformateur polémiquait contre les mérites et contre une image terrifiante du Christ. Mais quels sont nos fronts de combat aujourd'hui? En vue de quoi et contre quoi sommes-nous chrétiens et chrétiens réformés? Car, explicitement ou implicitement, toute confession de foi implique une mise en cause des Puissances qui cherchent à asservir l'humanité.

Nous proposerons en outre, à la fin de cet article, quelques exemples de confessions de foi actuelles, pour nourrir une réflexion qui, vu l'ampleur des problèmes tant théoriques que pratiques soulevés par une telle question, se voudra ecclésiale au sens le plus large du terme.

### 1. Pourquoi sommes-nous chrétiens?

Quelles sont nos racines, quelle est notre identité, plus précisément même: quelle est notre identité protestante aujourd'hui? Tel est l'horizon, il faut oser le dire, qui se trouve ouvert par le fait même que l'on s'interroge sur la confession de foi.

Or ce qui est nouveau aujourd'hui, lorsqu'on étudie de près les nombreuses «confessions de foi» de personnalités contemporaines, c'est l'insertion dans ces textes d'une réflexion de la foi sur elle-même<sup>2</sup>. La foi, sommée de dire ses raisons, fait retour critiquement sur ses propres racines et ses propres allégeances de fond. «Quand je dis Dieu...», selon le titre d'un ouvrage de Jacques Pohier, que dis-je au juste, que suis-je prêt à assumer intellectuellement et concrètement? Ce même auteur, d'ailleurs, s'exprime avec une saine franchise: «La vocation me faisait dire la foi d'abord à cause des autres: Dieu et les humains. Maintenant, c'est presque d'abord à cause de moi<sup>3</sup>». Autrement dit: la confession de foi aujourd'hui relève d'une caractéristique de l'identité personnelle de chacun en rapport avec la nécessité d'identifier le Dieu auquel on croit et sans doute les dieux auxquels on ne croit pas. D'une part, en effet, la confession de foi relève d'une nécessité objective qui ne dépend pas de nos états d'âme individuels ou de la situation culturelle du moment: de tout temps, en effet, aujourd'hui comme hier, l'Eglise doit parler et, si possible,

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cf. par exemple, René Marlé, «Une confession de foi pour notre temps?» in: *Etudes*, octobre 1972, p. 447-456, suivi d'une confession de foi de l'auteur, p. 456-458. Voir aussi: *Une brassée de confessions de foi*, présentées par Henri Fesquet, Paris, Seuil, 1979 (cf. compte rendu, *infra*).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> JACQUES POHIER, «Pourquoi dire Dieu? Comment? A qui?», in: Lumière et Vie, novembre-décembre 1979, Nº 145 (numéro spécial sur: Redire la foi. Confessions et controverses actuelles), p. 62 (55-69).

parler clairement. Mais, d'autre part, parce qu'il y a partout actuellement doute ou du moins interrogation sur ce que *je* crois, je suis appelé à me joindre à d'autres chrétiens pour nommer ce que *nous* croyons aujourd'hui. Identité personnelle et identité ecclésiale sont solidaires, quand se présente de façon impérieuse la tâche d'identifier convenablement le Dieu auquel nous croyons. En confessant l'identité de Dieu, je confesse du même coup l'identité qu'Il me confère, notamment la filialité. Bonhoeffer l'écrivait déjà: «Que croyonsnous *vraiment*? C'est-à-dire de telle façon que notre vie en dépende?»<sup>4</sup>

Il se trouve donc qu'aucune Eglise ou communauté ne peut esquiver longtemps sans dommage l'accomplissement d'une telle tâche. Beaucoup se demandent, non sans raison, si, dans le courant du XIXe siècle, nos Eglises, en renonçant à l'aspect juridique des confessions et aux «formulaires» à signer, n'en sont pas arrivées, dans la pratique, à supprimer l'aspect normatif de la confession et à répandre l'idée déplorable que confesser signifie automatiquement «imposer» ou même «exclure»<sup>5</sup>. Une confession, cependant, il faut le rappeler, n'exprime pas ce que chacun «doit» croire (et notamment le voisin!), mais elle balise un certain terrain, signale une identité tant personnelle que collective, ouvre un horizon de sens, engage enfin existentiellement. Les symboles anciens sont, ne l'oublions pas, des confessions de foi baptismales, où les baptisés confessent le Dieu qui les a régénérés. Une confession, en ce sens, est un acte communautaire, une proposition de sens et surtout un acte liturgique (notamment baptismal) et doxologique beaucoup plus qu'une prétention de régulation juridique. Quelle est donc l'Eglise qui pourrait prétendre s'en passer? Certes, personne n'a envie de reprendre à nouveaux frais les débats de nos aïeux entre «libéraux» et «orthodoxes». Ce qu'il faut voir, en revanche, c'est que la question de la confession de foi s'est déplacée: sortie de querelles intestines, elle paraît être devenue une question de vie ou de mort pour des Eglises affrontées aujourd'hui au nihilisme, au non-sens, aux menaces globales qui pèsent sur notre planète. Plus que jamais, les Eglises sont sommées de dire publiquement et positivement ce qu'elles croient et ce qu'elles espèrent.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Résistance et soumission, Genève, Labor et Fides, nouvelle éd., 1973, p. 389.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cf. à ce sujet, Klauspeter Blaser, «Die Abschaffung des Glaubensbekenntnisses in der Schweiz, dargestellt am Beispiel der Waadt (1839)», in: Zwingliana, Bd. XV, Heft 5, 1981, 1, p. 382-396. Le Titre I de la «Constitution de l'Eglise nationale protestante de Genève» contient une Déclaration, qui affirme: «L'Eglise nationale protestante de Genève reconnaît pour son seul chef Jésus-Christ, Sauveur des hommes» et on précise un peu plus loin: «Elle ouvre ses portes à tous les protestants du canton de Genève, sans leur imposer aucune Confession de foi». Quant au Titre VI, article 38, il porte: «Chaque pasteur enseigne et prêche librement l'Evangile sous sa propre responsabilité. Cette liberté ne peut être restreinte ni par des confessions de foi ni par des formulaires liturgiques». On en reste donc à une compréhension purement négative de la confession de foi comme une contrainte juridique et théologique, qui serait «imposée» à tous et qui «restreindrait» la liberté de chaque pasteur.

Mais aussitôt que l'on soulève cette question, de bons esprits objectent, et ils n'ont pas complètement tort, qu'un texte unique serait plutôt diviseur que rassembleur et qu'il réduirait la richesse des expériences multiples à un seul dénominateur commun. Or, chacun sait qu'un dénominateur commun aboutit à des formules de compromis lénifiantes et qui ne disent plus rien. «Qui, demande-t-on, fera une confession suffisamment universelle pour que tous et chacun s'y retrouvent?»6. Dans ces conditions, et pour parer au risque d'aboutir à un texte unique insipide, il faut préciser que l'intention de ceux qui invitent les Eglises à formuler leur foi et leur espérance n'est nullement de ramener l'expérience de foi à un seul «texte». Il s'agit, au contraire, plus modestement, de commencer par inviter les Eglises et les communautés à produire des textes qui réinterprètent, dans chaque situation donnée, la foi de toujours. C'est d'ailleurs ce à quoi s'emploie, depuis quelques années, le Conseil œcuménique des Eglises et, en particulier, la Commission de «Foi et Constitution»<sup>7</sup>. Entre la simple et parfois paresseuse répétition du Symbole des Apôtres et le foisonnement de textes reflétant presque directement l'expérience concrète, il devrait y avoir une voie médiane misant sur la conciliarité et amenant telle Eglise locale à se reconnaître dans un ou plusieurs textes majeurs. C'est la raison pour laquelle il convient de distinguer entre les niveaux de normativité et de travailler créativement et modestement. Toute production actuelle n'est pas comparable, par exemple, à un texte tel que celui de Barmen. Telle confession de foi d'un chrétien, même éminent, n'oblige pas de la même manière qu'un texte ecclésial. Et même s'il faut s'encourager les uns les autres à créer, personne ne songe à remplacer les anciennes confessions, qui ont pour elles leur réception. Une confession qui peu à peu s'impose au gré du sensus Ecclesiae est indicative, symbolique, doxologique. C'est un texterepère, une sorte de balise en haute mer, un «symbole» précisément, qui contribue à fortifier, raffermir et parfois redresser la foi ou l'idée qu'on s'en fait. Elle indique ce qu'une Eglise croit en tant que corps, sans préjuger de la foi

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> JEAN-PAUL MORLEY, un lecteur de *Réforme*, réagissant à un article de ROGER MEHL (in: *Réforme*, du 9 septembre 1978) qui insistait sur «l'urgence d'une confession de foi », cité par JEAN-PAUL WILLAIME, in: *Lumière et Vie*, numéro cité, p. 38 (23-39: «Confessions de foi et logiques sociales»).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cf. l'appel de Lukas Vischer qui, dès la conférence de Foi et Constitution de Louvain en 1971, demandait: n'est-il pas «temps aujourd'hui de s'attacher résolument à formuler ensemble les données fondamentales de la foi?» Cet appel sera suivi d'une consultation sur: «Rendre compte de l'espérance qui est en nous» et qui aboutira provisoirement au document de la conférence d'Accra (1974), cf. Uniting in Hope, Genève, COE, 1975; la partie théologique du document a paru en français sous le titre: «Affirmation de l'espérance qui est en Christ», in: Istina, vol. XX, 1975, p. 191-194. L'effort de la Commission s'est poursuivi depuis lors, cf. Confessing our Faith around the World I (1980), II (1983), III (1984), édité par Hans-Georg Link, COE, Genève (Faith and Order Paper N° 104, 120 et 123) ainsi que The Roots of Our Common Faith, même éditeur (Faith and Order Paper N° 119), 1984 (cf. compte rendu, infra).

et des libres interprétations de chacun. Elle est un don plus qu'une performance et elle est préparée, mais non remplacée, par les contributions de chacun de ses membres. Elle peut être formulée par plusieurs, à l'issue d'un lent travail commun, mais elle peut aussi être l'œuvre d'un seul. On se souvient de la plaisanterie de Barth: «A Barmen, l'Eglise luthérienne a dormi, tandis que l'Eglise réformée a veillé!» De toute façon, en ce qui concerne notre génération, il ne s'agit pas de travailler «pour l'éternité», mais de dire ensemble provisoirement ce que nous croyons et tenons publiquement — sans trop nous laisser intimider, voire paralyser par les célèbres «modèles» du passé. Nos contemporains n'ont-ils pas, après tout, le droit de connaître en toute clarté ce que nous croyons? On oublie trop souvent ce droit d'autrui sur nous. Nous ne choisissons pas de confesser ou de ne pas confesser; nous devons le faire, que nous le voulions ou non. Il s'agit là d'une «nécessité qui s'impose» à nous (I Cor. 9,16), tout comme la proclamation de la foi, puisque la confession est la réponse des croyants à l'offre divine du salut et non pas simplement une affaire de circonstances.

Au reste, si un élément majeur ressort des travaux des spécialistes, c'est bien l'étonnante *liberté* des premiers chrétiens à ce sujet. Le Nouveau Testament, en effet, abonde en formules variées. Tantôt nous y rencontrons des formules binaires, essentiellement christologiques, tantôt nous y décelons des formules déjà ternaires. Tantôt les hymnes sont assez développés, tantôt tout se résume en une seule acclamation: «Jésus est Seigneur!» Une telle liberté devrait nous encourager à œuvrer au sein du contexte propre à chaque situation, pour que les chrétiens redisent avec leurs mots la foi au Dieu Père, Fils et Saint-Esprit.

# 2. Comment confesser?

Le second point est plus délicat encore et il concerne la question du «comment?». Car la confession de foi pose la question du langage, dans la mesure où il n'y a pas d'identité sans langage. Nous touchons là à un problème complexe, dont nous ne pouvons ici qu'esquisser les contours à grands traits.

En effet, toute confession de foi se meut entre deux pôles: l'histoire et l'actualité, l'universalité et le particulier, la normativité et le circonstanciel. En toute confession se mêlent inextricablement un aspect traditionnel, liturgique et doxologique et un aspect militant, polémique, voire provocant. Toute formule «navigue», si l'on nous permet cette expression, entre ces deux dimensions, celle de nos enracinements historiques et celle de l'actualité d'une situation culturelle et politique toujours changeante. Jürgen Moltmann déclare à ce propos: «Par rapport à Jésus, les confessions de foi sont immuables; mais par rapport aux titres du Christ, elles demeurent ouvertes et modi-

fiables.» <sup>8</sup> Il s'ensuit que dans tel contexte Jésus sera confessé comme le Libérateur, dans tel autre comme l'Intercesseur, dans tel autre encore comme le Maître du temps, le *Logos*, Parole éternelle de Dieu et qui est Dieu. Il s'agit toujours d'oser dire ici et maintenant ce que signifie Jésus le Christ pour ceux et celles qui le confessent comme leur Seigneur. Si le référent est universel, immuable, sa signification est particulière, modifiable.

Mais qu'est-ce à dire en pratique? Si, par exemple, on choisit de reprendre pour la liturgie le Symbole des Apôtres, en le faisant précéder comme il se doit de la déclaration suivante: «Confessons maintenant la foi chrétienne, en disant, dans la communion de l'Eglise universelle...», on gagnera sur le plan de l'universalité et, sans doute, de la profondeur symbolique ce qu'on perdra toutefois sur le plan de l'engagement concret. En effet, en «récitant» cet antique Symbole, dont les premières formulations remontent probablement au IV<sup>e</sup> siècle et qui fut plus tard adopté en Gaule comme texte catéchétique et liturgique<sup>9</sup>, l'on confesse la foi, bien sûr, mais confesse-t-on aussi ce qui nous oblige aujourd'hui, et avec nos mots, quand nous disons: «Je crois»? Pouvons-nous vraiment faire passer dans l'espace ouvert par les mots du Symbole ce qui est spécifique des peurs et des espoirs de notre temps? La confession de foi vire dès lors au document, voire au monument, que l'on «visite» certes volontiers, puisqu'il résiste à l'usure du temps mieux que maintes formulations actualisantes, mais provoque-t-elle encore à la réflexion et à l'action? Plus encore, une confession de foi n'a pas d'abord à être expliquée; elle doit être crue. Or, dès que l'on entre dans les problèmes de signification, on est bien obligé d'aborder la naissance virginale, la descente aux enfers, la signification du terme: «communion des saints», la résurrection de la chair (que l'on corrige le plus souvent, pour ne pas contredire I Corinthiens 15, 50, en «résurrection des corps» ou «résurrection des morts»). Bref, si l'aspect éducatif du Symbole ne saurait être nié – et c'est la raison pour laquelle les Réformateurs n'ont cessé de l'expliquer et de le proposer dans leurs catéchismes —, il n'en reste pas moins qu'il ne relève pas directement les défis que la foi doit aujourd'hui affronter dans l'espérance. Ce qu'il faut sans cesse interpréter et expliquer n'est plus une confession de foi. Nous croyons bien ce que nos ancêtres croyaient, mais non point comme ils le croyaient, avec les mêmes mots et les mêmes représentations.

Si, à l'inverse, l'on se porte sur l'autre pôle et que l'on propose à l'assemblée cultuelle une confession de foi moderne, on dira par exemple avec Michel Bouttier et Daniel Lys (dont on lira plus loin le texte de Montpellier): «Pour le

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Cf. «La confession de foi en Jésus-Christ. Réflexions bibliques et théologiques», in: *Une confession de foi œcuménique?* Numéro spécial de *Concilium*, N° 138, 1978, p. 25 (23-30).

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Cf. «Le caractère historiquement marqué du Symbole des Apôtres» de Alasdair Heron, in: *Concilium*, numéro cité, p. 31-38.

monde et pour moi, j'ai confiance en Jésus de Nazareth...», en renonçant à tout dire, et notamment l'identité du Dieu trinitaire, et en insistant plutôt sur le caractère libérateur de la foi en Jésus aujourd'hui. On gagne alors en actualité ce qu'on perd en profondeur symbolique et liturgique. Ces deux auteurs ont d'ailleurs assez de modestie et d'humour pour reconnaître euxmêmes que le moderne vieillit plus vite que l'ancien! En se portant trop unilatéralement peut-être sur ce pôle actualisant, les pasteurs de ma génération ont pu prêter le flanc à la critique de vouloir «faire moderne» à tout prix, en perdant de vue l'universalité de la foi. Il faut veiller ici, c'est incontestable, au danger de la banalisation. Dire que Jésus est «mon Frère», que «je ne crois pas à la guerre», que «tout est possible», etc. est certes «sympathique», mais peut aussi devenir très vite banal et, en définitive, n'engager à rien, sinon à se faire plaisir avec de vaines paroles.

C'est la raison pour laquelle les pasteurs, sentant instinctivement ces difficultés, alternent sagement les formules et choisissent tantôt de dire le *Symbole des Apôtres* ou, ce qui se fait plus souvent que naguère, le *Symbole œcuménique de Nicée-Constantinople* de 381 (pour marquer notre communion avec les Eglises orthodoxes) 10, tantôt de prononcer une confession de foi actuelle. D'autres auteurs ont proposé des *paraphrases* du Symbole, telle Dorothée Sölle (Jésus le Révolutionnaire, sur le modèle quelque peu effervescent de «l'Idéologie allemande»...) 11 ou tel le théologien hollandais Schoonenberg dont on lira le texte plus loin. Ces paraphrases ont le double avantage de se risquer à dire quelque chose de spécifique sur Dieu, sans en rester un peu frileusement à des généralités incontestables, et de s'en tenir le plus souvent 12 à la structure trinitaire du Credo.

Dans ce délicat travail de transcription, les travaux des experts au sujet de l'insertion liturgique, cultuelle et *doxologique* des formules de foi sont éclai-

- <sup>10</sup> Dans le recueil de Suisse romande *Psaumes et Cantiques* (1976), au numéro 171, le fameux *Filioque* ne s'y trouve pas, ce que personnellement je salue par déférence envers la tradition orthodoxe, mais ce qui eût dû tout de même faire l'objet d'un débat approfondi; contre cet escamotage, cf. l'article de Jean Anderfuhren, «L'Esprit-Saint procède-t-il du Père (et du Fils)?», in: *La Vie Protestante* du 21 mai 1982.
- <sup>11</sup> Cf. l'article très critique sur la confession de Montpellier et celle de D. SÖLLE: «Deux confessions de foi (essai de lecture symptomale croisée)» de JACQUES PROUST, in: Etudes théologiques et religieuses, 1980, 1, p. 55-70. Le texte de SÖLLE, où l'auteur voit «une philosophie préhégélienne et prékantienne de type idéaliste, plus proche des spéculations de Paracelse, de Weigel, des van Helmont ou de Jacob Boehme que de celles du matérialisme dialectique» (!), est reproduit en allemand et en français aux p. 68 et 70. Pour le texte de Montpellier, voir plus loin.
- <sup>12</sup> Mais pas toujours. PROUST, dans l'article cité, estime que le texte de SÖLLE, où «Dieu» joue sans conteste le rôle le plus important (bien que l'Esprit et Jésus-Christ soient effectivement nommés et distingués), n'est pas authentiquement trinitaire; à l'inverse, le texte de Montpellier «gomme» la transcendance de son premier principe au bénéfice du seul Jésus, appelé non pas Jésus-Christ, mais Jésus de Nazareth, p. 57.

rants, dans la mesure où la confession de foi parle le plus généralement la langue de la louange et de la reconnaissance. A cet égard, les théologiens devraient recourir plus souvent au charisme des artistes et des poètes. Une confession n'est pas une dogmatique résumée ou une dissertation théologique; sa langue est ou devrait être rythmée, mystique et, pour suivre Paul Ricoeur, «iconique». Elle devrait être avant tout surprenante, clairement formulée pour être comprise et suffisamment inédite pour étonner. Elle devrait prendre le croyant, tout comme l'incroyant, pour ainsi dire à revers, en révélant au premier l'ampleur de sa responsabilité et au second la foi vécue des croyants, et non celle qu'on leur prête. Ne serait-ce pas finalement la langue poétique qui seule est à même de tenir ensemble les deux pôles mentionnés plus haut et de les réunir en une synthèse harmonieuse d'ancien et de nouveau, mixte qui se trouve être la définition même du mot «symbole», «jeter ensemble»? Car c'est le poète qui «sent» le mieux les solidarités universelles et ce qui vit au cœur de tous.

### 3. Confesser en vue de quoi?

La confession de foi, en troisième lieu, s'inscrit nécessairement dans un contexte précis, en vue de proposer une clarification de la foi confrontée à un certain nombre d'enjeux et de défis. Ce caractère implicitement ou explicitement polémique est incontournable et vouloir l'esquiver est une échappatoire. «Nous rejetons la fausse doctrine selon laquelle...»: ainsi les formules de Barmen n'hésitaient pas à viser en toute clarté les «Chrétiens allemands» et leur mouvement. C'est toujours, en effet, «à l'occasion de» qu'une confession apparaît — d'une crise, d'une hérésie, d'un tournant historique. Elle a toujours un caractère exceptionnel et elle précise, à l'occasion d'un conflit majeur, la foi de l'Eglise fidèle, en se référant aux textes normatifs antérieurs. Proclamer la seigneurie de Dieu et de sa Parole, c'est dire liturgiquement et se déclarer prêt à en payer le prix que ce n'est pas César qui est seigneur. Il y a même des moments dans l'histoire où le «confesseur» précisément doit payer de sa vie sa fidélité à Dieu seul, car il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Barth dit quelque part qu'il n'y a pas de confession terminée, «d'état de confession», mais qu'il n'y a que des «situations de confession» 13. «Seul celui qui confesse quelque chose devra aussi entreprendre quelque chose, et seul celui qui aura entrepris quelque chose devra aussi s'en expliquer» (K. Blaser). Un lien — qui devrait être plus explicite encore aujourd'hui que dans les Symboles baptismaux ou conciliaires de l'Eglise ancienne — existe ou devrait toujours exister entre la foi et l'action éthique à laquelle elle engage. Dans cette ligne, on lira par

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> «Das Bekenntnis der Reformation und unser Bekennen», in: *Theologische Fragen und Antworten*, Zollikon, 1957, p. 259-260 (cité par Blaser, art. cité à la note 5, p. 394).

exemple dans le texte de Montpellier: «Ainsi je ne crois à la fatalité ni de la guerre, ni de la haine, ni de la catastrophe, ni de la mort...» Ou encore, avec les réformés de Corée du Sud, on dira: «Nous croyons que comme Jésus a vécu avec et pour les opprimés, les pauvres et les exclus en Judée, ainsi devons-nous vivre aujourd'hui avec les opprimés, les pauvres et les exclus et partager leur destinée. Tout comme Jésus notre Seigneur fut témoin de la vérité devant Ponce-Pilate, le représentant de l'Empire romain, ainsi devons-nous rendre courageusement témoignage à la vérité aujourd'hui.» <sup>14</sup> Ainsi, confesser sa foi, c'est toujours *protester* contre toutes les Puissances et les Dominations qui nous tiennent en esclavage, en les nommant s'il le faut par leur nom.

Mais la «protestation» de foi a trait également à ce que nous croyons en fait et donc à ce que nous ne croyons plus au sein d'une culture donnée. Ce n'est pas seulement contre tel Etat totalitaire que la foi se tourne, mais aussi contre telle caricature que l'on donne d'elle-même: «Non, Dieu n'est pas ce que notre religion en a fait...», «non, Dieu n'est pas tout-puissant comme nous croyons que les dieux le sont...» — en homologie douteuse avec nos fantasmes de toute-puissance; «non, Dieu n'est pas réductible à ce que l'on en a fait ou à ce que l'on en dit...» Cet aspect n'a pas à figurer forcément dans un texte, mais il est inhérent au processus, souvent conflictuel, par lequel une Eglise se donne une confession de foi. Il faut peut-être mettre en garde actuellement les Eglises contre le retour à un certain folklore pseudo-œcuménique, qui, sous prétexte de beauté et d'esthétisme liturgique, ne nous engagerait à rien. Quoi qu'il en soit, le débat se trouve à nouveau ouvert au sujet du contenu même de la foi. Qu'une Eglise se décide à réouvrir un tel débat est toujours un signe de sa vitalité, mais qu'elle en ait peur est aussi un signe de sa décadence. Car les consultations préalables, souvent longues et laborieuses, ne vont pas sans de durs conflits. Une Eglise qui a peur des conflits n'est-elle pas une Eglise sans Credo?

Un dernier point mérite d'être relevé. On s'interroge de divers côtés si les Eglises réformées ne devraient pas aujourd'hui préciser le sens de leur foi, et cela moins pour s'affirmer face au catholicisme que pour contribuer positivement au dialogue œcuménique. Des réformés incolores ou silencieux ne seraient utiles à personne et l'Eglise universelle est en droit d'attendre de leur part un langage clair. Nous nous contenterons de signaler ici quelques éléments de cette contribution possible, sans pouvoir entrer dans le débat luimême 15.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Cf. «Déclaration de chrétiens coréens» (1973), in: Reformed Witness Today. A collection of Confessions and Statements of Faith issued by Reformed Churches, éd. par LUKAS VISCHER, Berne, 1982, p. 88.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Cf. l'ouvrage cité à la note précédente (issu de la consultation de l'*Alliance réformée mondiale* à Leuenberg en 1981) ainsi qu'un texte dactylographié résumant les résultats de cette conférence: «Confessions and confessing in the Reformed Tradition today», 15 p.

La Réforme calvinienne, tout d'abord, part de l'affirmation de la souve-raineté et de la gloire de Dieu dans l'histoire, sa «majesté» étant confessée en rapport conflictuel et dialectique avec les faits sociaux, les pouvoirs, le droit, la justice et l'injustice, etc. Ce point ne mériterait-il pas de figurer dans une confession, puisqu'aussi bien les Eglises se heurtent partout à la réalité de la manipulation de l'information, de l'idolâtrie de l'argent et de l'exercice du pouvoir? Il y aurait là tout un travail à faire pour retranscrire en notre langage les anciens lieux théologiques que sont, en terrain réformé, la Providence de Dieu, son Election ainsi que le droit de résistance envers un Etat injuste.

La notion d'alliance, en second lieu, et d'alliance de Dieu en Jésus-Christ en tant qu'être humain, a toujours été un aspect significatif de notre tradition. Alliance, pacte, sceau, ces notions ne devraient-elles pas être réinterprétées dans une confession, en un temps où les droits fondamentaux de la personne humaine sont si souvent bafoués? Rappel salutaire à l'adresse de certaines Eglises dites «réformées» d'Afrique du Sud...<sup>16</sup>

Enfin, la référence aux Ecritures saintes, et en particulier à l'Ancien Testament, l'autorité dernière étant conférée à l'Ecriture seule (sola Scriptura), ne devrait-elle pas y être également incluse, pour préciser l'instance qui seule détient l'autorité dans l'Eglise et dans le monde? Nous pensons ici à l'antisémitisme — et des textes majeurs sont proposés actuellement à la réflexion des chrétiens, émanant notamment des milieux confessants de l'Eglise allemande — 17, à la question de l'infaillibilité et de l'autorité papales, au rappel de la Loi qui, chez Calvin, n'est pas seulement accusatrice, mais aussi formatrice («un degré, dit-il, pour venir à Christ»). Ces éléments ne pourraient-ils pas être pertinents eu égard à nos engagements dans les conflits sociaux, raciaux et politiques de notre temps, où les Eglises ont tant de fois failli en imitant de Conrart le silence prudent?

\* \*

La confession de foi est la croyance rendue publique. Il faut donc qu'elle soit compréhensible au plus grand nombre, courte (!) et si possible inattendue. Son langage doit rassembler, surprendre et inviter à la prière. *Den Glauben* 

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Cf. à cet égard, la *Déclaration finale* de la Conférence des Chrétiens Noirs réformés de Hammanskraal (Afrique du Sud) d'octobre 1981 que l'on pourra lire plus loin (appendice, 7).

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Voir à ce sujet, «Les initiatives du Synode de Rhénanie pour comprendre la signification du peuple d'Israël» de EDMOND JACOB, suivi de la «Déclaration du Synode évangélique de Rhénanie» (1978), in: *Etudes théologiques et religieuses*, 1982, 2, p. 209-211 et p. 212-215.

beten, disait Luther. Il n'est dans l'intention de personne d'éliminer les textes anciens, mais de les prolonger en les actualisant diversement dans le langage d'aujourd'hui. On va en lire ci-après quelques exemples. Et que ces divers langages reflètent la culture et l'histoire dans lesquelles ils sont situés ne leur enlève pas, mais leur confère la validité provisoire qui est la leur. Confesser notre foi là où nous sommes, avec nos mots et nos questions, avec nos certitudes et nos perplexités, est indispensable, si l'on tient à maintenir à la confession son caractère d'engagement. Pensons notamment à la situation baptismale aujourd'hui, mais aussi aux cérémonies de mariage ou aux services funèbres. Il ne s'agit pas de «se mettre d'accord» sur une formule unique au gré d'un coup de force, en taisant d'ailleurs d'autres questions ou d'autres conflits; il ne s'agit pas de «s'entendre» entre appareils ecclésiastiques ou commissions spécialisées sur le dos d'un peuple de Dieu réduit au silence; il s'agit de commencer par échanger nos confessions, en faisant circuler nos expériences de foi d'un continent à l'autre et d'une tradition à l'autre. Echange conciliaire, qui paraît seul à même de préparer à long terme un concile vraiment universel. Cette recherche communautaire ne fait que commencer; puisse-t-elle aider les pasteurs, anciens, chrétiens engagés à mieux «rendre compte de l'espérance qui est en eux».

N'oublions pas que cette quête n'aura de sens qu'à la condition d'être enracinée dans la prière. Avant de prononcer le Symbole, les chrétiens orthodoxes d'Orient prononcent la prière suivante, bien dans la ligne de Philippiens 2:

«Aimons-nous les uns les autres pour que nous puissions confesser notre foi d'un même sentiment, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Trinité consubstantielle et indivisible».

#### **APPENDICES**

- 1. L'ESPÉRANCE CONFESSÉE PAR MARTIN-LUTHER KING (1964)<sup>18</sup>
- «Je refuse de croire que les circonstances actuelles rendent les hommes moralement incapables de remplir la tâche éternelle que leur a confiée le Créateur et de faire fructifier les talents qui leur ont été attribués à leur naissance.
- 2 Je refuse de croire que l'être humain ne soit qu'un fêtu de paille ballotté par le courant de la vie, sans avoir la possibilité d'influencer en quoi que ce soit le cours des événements.

<sup>18</sup> Ce texte n'est pas formellement une confession de foi; il s'agit d'un extrait du discours d'acceptation du prix Nobel de la paix à Oslo, le 10 décembre 1964, tiré de: *Martin-Luther King. Un an après son assassinat le 4 avril 1968, Cahiers de la Réconciliation,* Paris, Nº spécial, avril 1969, p. 46-47.

- Je refuse de partager l'avis de ceux qui prétendent que l'homme est à ce point captif de la nuit sans étoiles du racisme et de la guerre que l'aurore radieuse de la paix et de la fraternité ne pourra jamais devenir une réalité.
- 4 Je refuse de faire mienne la prédiction cynique que les peuples descendront l'un après l'autre, entraînés dans le tourbillon du militarisme, vers l'enfer de la destruction thermonucléaire.
- 5 Je crois que la vérité désarmée et l'amour sans condition auront le dernier mot effectivement. Le bien, même vaincu provisoirement, demeure toujours plus fort que le mal.
- 6 Je crois fermement que, même au milieu des obus qui éclatent et des canons qui tonnent, il reste l'espoir d'un matin radieux.
- J'ose croire qu'un jour tous les habitants de la terre pourront recevoir trois repas par jour pour la santé de leur corps, l'éducation et la culture pour la santé de leur esprit, l'égalité et la liberté pour la santé de leur âme.
- 8 Je crois que les hommes qui vivent pour les autres parviendront un jour à rebâtir ce que les égoïstes ont détruit.
- 9 Je crois aussi qu'un jour toute l'humanité s'inclinera devant la puissance de Dieu. Je crois que la bonté salvatrice et pacifique deviendra un jour la loi. Le loup et l'agneau pourront se reposer ensemble, chaque être humain pourra s'asseoir sous son figuier, dans sa vigne, et personne n'aura plus de raison d'avoir peur.
- 10 Je crois fermement que nous l'emporterons».

# 2. Confession de foi de Montpellier (1968)<sup>19</sup>

1 «Pour le monde et pour moi, j'ai confiance en Jésus de Nazareth.

19 Cf. Confesser sa foi aujourd'hui, in: Etudes théologiques et religieuses, 1971, 3, p. 252 (avec des réactions critiques, notamment au sujet de l'absence de Dieu comme Père ainsi que de la structure trinitaire, de l'insistance peut-être trop accentuée sur l'horizontalité, etc. et les commentaires de Daniel Lys et de Michel Bouttier, p. 253-274, le tout suivi d'un dossier contenant d'autres essais anciens et modernes, p. 275-296). Sur ce texte, cf. aussi l'article de Jacques Proust, dans la même Revue, mentionné à la note 11. Ne devrait-on pas d'ailleurs corriger chaque fois «homme» par «être humain», pour inclure nos compagnes et nos sœurs? Problème de langage et, derrière le langage, de la reconnaissance d'autrui...

- 2 Il est le seul Sauveur et Maître.
- 3 Il a été l'homme véritable, comme nul homme ne peut l'être par lui-même.
- 4 Il est mort sur une croix pour les autres et pour le monde comme pour moi.
- 5 Il est ressuscité.
- 6 Il est présent dans tous les hommes et pour les servir il recrute son Eglise sans tenir compte de nos distinctions.
- 7 Il agit par les hommes dans l'histoire pour la mener à son but, un univers réconcilié dans l'amour.
- 8 Ainsi je ne crois à la fatalité ni de la guerre, ni de la haine, ni de la catastrophe, ni de la mort, parce que je crois que Jésus libère l'homme pour des décisions libres.
- 9 Grâce à lui ma vie a un sens, l'univers aussi.
- 10 Pour le monde et pour moi, j'espère en Jésus de Nazareth: Il vient.»

- 3. Paraphrase du «Symbole de Nicée-Constantinople» par Schoonenberg (1973)<sup>20</sup>
  - 1 «Je crois en Dieu, le créateur des origines et de l'avenir, à qui nous pouvons dire dans l'Esprit de Jésus: «Père!»
  - 2 Je crois en Jésus, le Christ, Serviteur de Dieu et Fils bien-aimé.
  - 3 Il est venu en plénitude de Dieu vers nous et en lui toute la plénitude de Dieu habite corporellement.

<sup>20</sup> Cf. Henk van der Linde, «Les nouvelles confessions de foi», in: *Une confession de foi œcuménique? Concilium*, N° 138, 1978, p. 117. Ce texte, traduit du néerlandais par sœur Marie Claes des bénédictines de Quévy, Belgique, est tiré de: P. Schoonenberg, *Il est le Dieu des hommes*, Paris, 1973, p. 218. A la ligne 1, j'ai enlevé «Abba»; j'ai ajouté à la ligne 2: «Je crois» et Jésus, «le Christ»; aux lignes 3 à 6, j'ai remplacé «qui» par «II»; à la ligne 10, j'ai ajouté «Je confesse» au lieu de «et» et j'ai corrigé «qui peut attendre ce royaume et se dépenser à son service» par: «qui attend ce royaume et se met à son service»; à la ligne 12, j'ai ajouté «J'attends» au lieu de «Et» et ai remplacé «habite» par «habitera», pour unifier avec le «sera tout en tous».

- 4 Il a œuvré pour notre guérison, il a rompu des barrières humaines, il a dit des paroles de vie éternelle.
- 5 Pour cela même, il a été rejeté, il a souffert pour notre délivrance, il est mort sur la croix.
- 6 Il a été ressuscité par Dieu pour vivre en nous et se dresser au cœur de l'avenir promis à la création tout entière.
- 7 Je crois en l'Esprit de Dieu et de Jésus qui parle par les prophètes et nous conduit vers la vérité tout entière.
- 8 Je confesse le royaume de Dieu maintenant et dans l'éternité.
- 9 Je confesse l'Eglise qui attend ce royaume et se met à son service.
- 10 Je confesse la libération de tout péché et la force qui rend capable d'aimer.
- 11 J'attends la création nouvelle où la justice habitera et où Dieu sera tout en tous».

- 4. CONFESSION DE FOI LORS DE LA CONFÉRENCE DE NAIROBI (1975)<sup>21</sup>
  - 1 «Au sein d'un monde qui propose de multiples seigneurs politiques et de multiples sauveurs, profanes ou religieux, nous confessons avec assurance que Jésus-Christ est le seul Sauveur et Seigneur.

<sup>21</sup> Ce texte est le résumé sous la forme d'un hymne, qui rappelle Philippiens 2, 5-11, de la Section I: *Confesser le Christ aujourd'hui*, dans le rapport de la 5<sup>e</sup> Assemblée du Conseil œcuménique des Eglises à Nairobi (1975), *Briser les barrières*, IDOC-France, L'Harmattan, 1976, p. 147-148. Dans le texte de Nairobi, la ligne 3 était précédée par: «Au milieu des appels d'angoisse et des cris des opprimés qui s'élèvent aujourd'hui, nous sommes conduits par le Saint-Esprit à confesser que Jésus-Christ est notre divin confesseur». La ligne 4 était précédée par: «Le Christ, qui est notre grand prêtre, transmet la nouvelle alliance de Dieu à la fois par le salut et par le service. Par la puissance de la croix, le Christ promet la justice de Dieu et ordonne l'instauration d'une justice authentique. En vertu du sacerdoce royal, les chrétiens sont appelés à se consacrer aussi bien à l'évangélisation qu'à l'action sociale». Christ est donc confessé comme le Seigneur (ligne 1), le divin Confesseur (ligne 3), notre grand prêtre (ligne 4) que nous sommes appelés à suivre dans une obéissance coûteuse.

- 2 Nous croyons fermement que l'Evangile a le pouvoir de libérer et d'unir tous les enfants de Dieu dans le monde entier.
- 3 Nous plaçons notre confiance en la Parole de Dieu révélée dans les saintes Ecritures, et confessons à la fois notre faiblesse humaine et notre force qui vient de Dieu.
- 4 Nous avons reçu pour mission de proclamer l'Evangile du Christ jusqu'aux extrémités du monde; en même temps nous avons reçu l'ordre de lutter pour que s'accomplisse la volonté de Dieu, qui veut la paix, la justice et la liberté pour la société tout entière.
- 5 Conduits par le Saint-Esprit, nous confessons le Christ dans la souffrance et dans la joie.
- 6 Il est mort et ressuscité; nous avons été baptisés en sa mort afin que nous menions une vie nouvelle.
- 7 Nous sommes engagés à le suivre dans une obéissance coûteuse.
- 8 Son nom est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que le Seigneur, c'est Jésus, le Christ, à la gloire de Dieu le Père».

# 5. VERS L'IDÉE D'UN «CREDO FONDAMENTAL» (J. DELUMEAU) (1977)? 22

«Ma conviction est donc qu'il existe un noyau dur, profond et irréductible au cœur des grandes expériences chrétiennes — ou, si l'on préfère, un capital génétique commun à elles toutes. Mais il appartient aux hommes de chaque génération de trouver la formulation qui leur convient le mieux d'un

<sup>22</sup> Jean Delumeau, *Le christianisme va-t-il mourir?* Paris, Hachette, Livre de poche (collection Pluriel), 1977, nouv. éd. revue et augmentée, p. 132-133.

Credo fondamental grâce auquel les fidèles du XX<sup>e</sup> siècle rejoindront ceux de la primitive Eglise, et les chrétiens d'Europe leurs frères des autres continents. Il y a des langages, mais un seul Message. Posant la nécessité absolue d'un minimum doctrinal — qui laisserait libres beaucoup d'options autour — je crois exprimer une pressante revendication des chrétiens anonymes de notre époque en même temps que je retrouve le souhait, non entendu au XVI<sup>e</sup> siècle, des humanistes les plus iréniques qui tentèrent alors d'éviter la cassure religieuse de l'Occident.

Au christianisme «éclaté» des siècles antérieurs, il n'est que temps de substituer enfin un christianisme à la fois réunifié et divers, donc acceptant des options théologiques différentes, voire divergentes, pourvu qu'elles ne mettent pas en cause un *Credo fondamental*, simple et accessible à tous et dont la formulation pourrait être réexaminée d'âge en âge.

Or ce Credo fondamental, il existe déjà et il ne constitue en aucune manière un «œcuménisme à bon marché». Est-ce rien, en effet, face à l'incroyance, à l'indifférence et au doute qui nous entourent, d'affirmer que Jésus est le fils de Dieu et qu'il est ressuscité? Est-ce rien de croire que tous les hommes sont appelés au bonheur éternel? Est-ce rien de proclamer l'Evangile des Béatitudes dans un monde où sévissent tant de haines et d'injustices? Est-ce rien de croire que dans la communion — Eucharistie catholique ou Cène protestante — le fidèle rencontre son Sauveur? Pourquoi dès lors attendre pour proclamer la réunion des chrétiens que les théologiens et les appareils ecclésiastiques se soient mis d'accord sur telle ou telle doctrine particulière concernant le baptême, l'Eucharistie ou l'Immaculée Conception? L'expérience du passé prouve que cette méthode n'est pas la bonne et que c'est la démarche inverse qu'il faut entreprendre. Il existe à la fois au niveau théologique et dans le concret du vécu religieux suffisamment de points communs entre les fidèles des différentes dénominations chrétiennes pour qu'on puisse dépasser les allergies d'autrefois et aller hardiment de l'avant».

### «Mon Credo» 23

«Je crois que Jésus est Dieu fait homme; je crois qu'il est ressuscité et qu'en ces deux affirmations réside l'essentiel de la foi chrétienne, me souvenant de la parole de saint Paul: «Si, de ta bouche, tu confesses que Jésus est Seigneur et si, dans ton cœur, tu crois que Dieu l'a ressuscité des morts, tu seras sauvé» (Rom. 10,9). Je crois que, grâce au salut par Jésus, nous ne sommes pas des condamnés à mort mais que nous sommes au contraire appelés à vivre éternellement avec lui. Je crois en la puissance de l'Esprit et donc en la Trinité sainte. Ces déclarations prouvent assez que j'accepte humblement la nécessité pour la

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Op. cit., p. 270-271 (en réponse à ANDRÉ FROSSARD), Annexe II, Débat. Notons que la position «érasmienne» de l'auteur sera développée dans un ouvrage à paraître: Ce que je crois.

raison humaine de s'incliner devant le Mystère divin qui ne contredit pas la science mais la déborde par le haut.

Je considère en outre comme faisant partie de la plus authentique orthodoxie chrétienne le paradoxe des «Béatitudes» et le discours eschatologique que Matthieu (25,31-46) place dans la bouche de Jésus. Les paroles de «folie»: «Heureux les doux, les affligés, les affamés de justice, les miséricordieux, les cœurs purs, les artisans de paix» devraient figurer dans le Credo chrétien du XX<sup>e</sup> siècle de même que le critère de jugement solennellement précisé par Jésus: «J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, etc. ». Devrait encore y figurer le souhait formulé par le Seigneur le Jeudi Saint: «Père, comme toi tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous afin que le monde croie que tu m'as envoyé» (Jean 17,21). Je prends, quant à moi, cette prière au pied de la lettre et je pense que l'Eglise divisée entre Catholiques, Protestants, Orthodoxes, etc., mais aussi entre Intégristes et Progressistes rend un contre-témoignage permanent qui fait écran entre Jésus et le monde moderne. C'est pourquoi je suggère, en dépit des attaques et des calomnies dont je suis l'objet, que les Chrétiens se réunissent pour définir teurs croyances communes — le Credo fondamental — et qu'ils créent ainsi la condition première pour que le Saint-Esprit puisse agir parmi nous, effacer les incompréhensions du passé et nous rendre crédibles aux yeux de nos contemporains».

\* \*

### 6. CREDO D'UNE MESSE PAYSANNE AU NICARAGUA (1978)<sup>24</sup>

1 «Je crois, Seigneur, fermement que de ton imagination prodigue tout ce monde est né, que de ta main d'artiste de peintre primitiviste la beauté fleurit: les étoiles et la lune, les petites maisons, les lagunes, les petits bateaux qui naviguent sur le fleuve vers la mer, les immenses plantations de café et les blanches cotonneries et les bois mutilés par la hache criminelle.

<sup>24</sup> Musique et paroles de Carlos Mejia Godoy, poète nicaraguayen, reproduit in: Foi et Vie, «Spiritualité des libérations populaires», Sept. 1981, Nº 4/5, p. 113-114.

- 2 Je crois en toi architecte, ingénieur, artisan, menuisier, maçon et constructeur.
- 3 Je crois en toi, créateur de la pensée, de la musique, du vent, de la paix et de l'amour.
- 4 Je crois en toi Christ ouvrier lumière de lumière véritable et unique Fils de Dieu qui pour sauver le monde dans le ventre humble et pur de Marie pris chair.
- 5 Je crois que tu fus frappé torturé au milieu de railleries et martyrisé sur la croix à l'époque du prêteur Pilate l'impérialiste romain, voyou sans âme qui, se lavant les mains, voulut effacer la terreur.
- 6 Je crois en toi, compagnon, Christ humain, Christ ouvrier, vainqueur de la mort; par ton sacrifice immense tu as engendré l'homme nouveau pour la libération.
- 7 Tu ressuscites tous les jours dans chaque bras qui se lève pour défendre le peuple de la domination des oppresseurs, car tu es vivant dans les champs, dans l'usine, dans l'école.

  Je crois en ta lutte sans trêve je crois en ta résurrection.»

 DÉCLARATION FINALE DE LA CONFÉRENCE DE HAMMANSKRAAL (AFRIQUE DU SUD) (1981)<sup>25</sup>

«Pour la première fois depuis trois cents ans, des chrétiens Noirs réformés en Afrique du Sud se sont réunis pour discuter la signification du fait d'être Noirs et réformés.

En tant que Noirs en Afrique du Sud, nous sommes actuellement opprimés, sans pouvoir, sans voix, dans le pays de notre naissance. Dépossédés de notre terre, nous sommes des personnes déplacées, confinées sur 13% du territoire et privées de notre droit de citoyens. Etre Noir signifie être déshumanisé et souffrir sous une myriade de lois injustes.

(...)

Nous rejetons l'interprétation de la tradition réformée identifiée à l'oppression, au racisme et à la justification de la tyrannie. Nous relevons en effet, dans cette interprétation, les points suivants:

- 1. La Parole de Dieu y est assujettie aux exigences d'une idéologie culturelle et raciste et mise à son service.
- 2. La seigneurie de Jésus-Christ y est restreinte à un étroit domaine «spirituel», alors que le reste de la vie est abandonné au pouvoir de faux dieux.
- 3. La vie du chrétien y est compartimentée et l'on nie sa responsabilité d'engagement dans le monde pour le Royaume de Dieu.
- 4. L'exigence d'allégeance aveugle à l'Etat est considérée comme divinement instituée.
- 5. On y décèle l'hérésie suivante: l'unité de l'Eglise est de type mystique; les données ethniques et culturelles deviennent en fait une «marque», c'est-à-dire une caractéristique essentielle de l'Eglise.

Dans l'esprit de la vraie tradition réformée, nous réaffirmons cependant que:

- 1. La Parole de Dieu est l'autorité suprême et le principe directeur qui nous révèle tout ce que nous devons connaître de la volonté de Dieu pour toute l'existence des êtres humains; c'est cette Parole qui donne la vie et offre une libération qui est totale et complète.
- 2. Le Christ est Seigneur de toute vie, même dans les situations où sa seigneurie n'est pas aisément reconnue; notre tâche dans la vie, c'est non

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Texte reproduit in: *Terre nouvelle*, N° 17, mars-mai 1982, p. 14-15, avec des témoignages, p. 5-15. Sur ce douloureux dossier, cf. Daniel Von Allmen, *La théologie, avocat ou critique de l'apartheid?*, in: *Etudes et rapports de l'Institut d'éthique sociale*, N° 25, Lausanne et Berne, 1978.

seulement de reconnaître la seigneurie du Christ, mais aussi de la proclamer.

- 3. En tant que chrétiens, nous sommes responsables du monde dans lequel nous vivons, et notre effort pour le réformer fait partie intégrante de notre statut de disciples et du culte que nous rendons à Dieu.
- 4. Dieu a institué l'Etat et lui a donné l'autorité de gouverner le monde avec justice et légitimité; c'est pourquoi nous n'obéissons au gouvernement que dans la mesure où ses lois et ses décrets ne sont pas en contradiction avec la Parole de Dieu; l'obéissance aux autorités terrestres ne va pas plus loin que l'obéissance à Dieu ne le permet.
- 5. L'Unité de l'Eglise doit se manifester de manière visible dans un seul peuple de Dieu; le Corps du Christ est indivisible; cela signifie que les barrières de race, de culture, d'ethnicité, de langue et de sexe doivent être dépassées.

(...)

Notre première démarche en ce sens consiste à déclarer sans équivoque que l'apartheid est péché et que sa justification morale et théologique est une parodie de l'Evangile, une trahison de la tradition réformée et une hérésie.

Dans cette lutte que nous partageons avec tout notre peuple, nous tirons courage et réconfort, dans la vie comme dans la mort, de l'assurance qui nous est donnée par la Confession des Pays-Bas, selon laquelle: «Les fidèles et élus seront couronnés de gloire et d'honneur. Le Fils de Dieu confessera leur nom devant Dieu son Père. (...) Toutes larmes seront essuyées de leurs yeux; et leur cause, qui est actuellement condamnée par plusieurs juges et magistrats comme hérétique et impie, sera alors reconnue comme la propre cause du Fils de Dieu» <sup>26</sup>. Telle est notre tradition. C'est pour cela que nous allons lutter».

\* \*

# 8. Confession de foi $(1984)^{27}$

1 «Jésus, je crois en toi.

Je crois que tu es un homme du même sang que nous, de la même douleur, du même effort, de la même espérance.

<sup>26</sup> Allusion à l'article 37 de la *Confession des Pays-Bas*, cf. édition française, in: *Le Catéchisme de Jean Calvin, suivi de la Confession de La Rochelle et de la Confession des Pays-Bas*, Paris, Je Sers et Genève, Labor, 1934, p. 237. «Par *plusieurs* juges et magistrats» est une variante, adoptée par la déclaration sud-africaine; le texte dit: «par *les* juges et magistrats».

<sup>27</sup> Un texte du pasteur PIERRE COUPRIE, in: Cahiers de l'Association des Pasteurs de France, N° 15, novembre 1984, p. 7.

- 2 Je crois que tu es le Fils de Dieu, l'image et la présence du Dieu suprême et mystérieux qui a fait l'univers et le soutient.
- 3 *Je crois que tu es mort crucifié par notre faute et que tu es proche de tous les suppliciés*;
- 4 que tu es ressuscité réellement et mystérieusement, et que tu vis pour toujours, présent chaque jour dans ton royaume et dans notre existence.
- 5 Par toi, je crois que le Dieu infini est pour nous un Père plein d'amour.
- 6 Par toi, je crois que l'Esprit de Dieu, l'Esprit Saint, agit sur terre où et quand il veut, assemble les croyants, éclaire l'Evangile, et nous annonce notre résurrection, le renouvellement du monde et la vie éternelle dans la justice et la joie de Dieu.

Jésus, j'espère en toi».

(Textes choisis par H. MOTTU)